

« L'impartialité sera le premier de nos devoirs » Le critique journalistique dans les périodiques mondains (1650-1721)

Sara Harvey

Volume 12, numéro 1, printemps 2021

Figures de lecteurs dans la presse et la correspondance en Europe
(XVI^e-XVIII^e siècle)

Figures of Readers in the Press and Correspondence in Europe (16th-
18th century)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1077803ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1077803ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Groupe de recherches et d'études sur le livre au Québec

ISSN

1920-602X (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Harvey, S. (2021). « L'impartialité sera le premier de nos devoirs » : le critique journalistique dans les périodiques mondains (1650-1721). *Mémoires du livre / Studies in Book Culture*, 12(1). <https://doi.org/10.7202/1077803ar>

Résumé de l'article

Cet article interroge le statut singulier du critique dans la presse mondaine émergente en retraçant les liens constitutifs entre critique, auteur et lecteur. Il prend comme point de départ la *Muse historique* de Jean Loret. Ce divertissement lettré, qui regroupe les principales caractéristiques de l'écriture périodique, dessine un premier portrait, celui du critique honnête homme qui se construit en opposition avec le critique savant. L'analyse détaillée des différents *Mercures* français, à commencer par le *Mercure galant*, permet ensuite de comprendre l'évolution progressive du critique mondain : confronté tantôt à la figure du censeur qui sert de repoussoir, tantôt à la problématique de l'intérêt personnel et de la publicité, le critique défend d'abord la spécificité de sa voix et la valeur de ses remarques par l'adoption d'un comportement civil et mondain, se définissant ainsi ultimement comme un acteur social. Les *Mercures* qui succèdent au premier *Mercure galant* viennent par ailleurs montrer que, très rapidement, la figure du critique cherche à se dissocier de celle de l'auteur et que les rédacteurs mettent l'accent sur la nécessité d'adopter un ton neutre. Une vue d'ensemble de ce corpus fait clairement ressortir le fait que les débuts de la presse mondaine témoignent d'un glissement progressif entre pratique littéraire et communication médiatique.



« L'IMPARTIALITÉ SERA LE PREMIER DE NOS DEVOIRS » : le critique journalistique dans les périodiques mondains (1650-1721)

Sara HARVEY
Université de Victoria

RÉSUMÉ

Cet article interroge le statut singulier du critique dans la presse mondaine émergente en retraçant les liens constitutifs entre critique, auteur et lecteur. Il prend comme point de départ la *Muse historique* de Jean Loret. Ce divertissement lettré, qui regroupe les principales caractéristiques de l'écriture périodique, dessine un premier portrait, celui du critique honnête homme qui se construit en opposition avec le critique savant. L'analyse détaillée des différents *Mercures* français, à commencer par le *Mercure galant*, permet ensuite de comprendre l'évolution progressive du critique mondain : confronté tantôt à la figure du censeur qui sert de repoussoir, tantôt à la problématique de l'intérêt personnel et de la publicité, le critique défend d'abord la spécificité de sa voix et la valeur de ses remarques par l'adoption d'un comportement civil et mondain, se définissant ainsi ultimement comme un acteur social. Les *Mercures* qui succèdent au premier *Mercure galant* viennent par ailleurs montrer que, très rapidement, la figure du critique cherche à se dissocier de celle de l'auteur et que les rédacteurs mettent l'accent sur la nécessité d'adopter un ton neutre. Une vue d'ensemble de ce corpus fait clairement ressortir le fait que les débuts de la presse mondaine témoignent d'un glissement progressif entre pratique littéraire et communication médiatique.

ABSTRACT

This article questions the critic's special status in the emerging literary press by tracing the critic, author, and reader's constitutive links. It takes Jean Loret's *Muse historique* as its starting point. This literary entertainment, which brings together the primary characteristics of periodical writing, draws an initial portrait of the honest critic who places himself in opposition to the erudite critic. A detailed analysis of the various French *Mercures*, starting with the *Mercure galant*, then allows us to

understand the progressive evolution of the worldly critic: sometimes confronted with the figure of the censor who serves as a foil, other times with problems of personal interest and publicity, the critic first defends the specificity of his voice and the value of his remarks by adopting a civil and worldly behavior, thus ultimately defining himself as a social actor. The *Mercures* that succeeded the first *Mercure galant* also show that very quickly, the figure of the critic seeks to dissociate himself from the author and that the editors emphasize the need to adopt a neutral tone. An overview of this corpus clearly shows that the origins of the worldly press testify to a gradual shift between literary practice and media communication.

Mots-clés

Presse, auctorialité, sociabilité, Mercure, critique

Keywords

Press, auctoriality, sociability, Mercure, criticism

En juin 1721, Antoine de La Roche, Charles Dufresny et Louis Fuzelier obtiennent le privilège de publier le *Mercure*, mensuel qui deviendra durablement le *Mercure de France* en 1724. Ce privilège partagé marque une étape importante dans l'histoire balbutiante de la presse mondaine dédiée aux actualités littéraires, car il assimile le périodique à une entreprise collective. Cette autorisation institutionnelle est légitimée dans la préface du journal par une série d'enjeux décrits comme des éléments constitutifs à l'écriture du *Mercure* :

Il n'est pas de ces Livres qui ne doivent absolument être rédigés que par la même plume : il peut rassembler autant d'Ecrivains qu'il rassemble de matieres [...]. loin d'exiger de l'égalité dans le style, elles y demandent un contraste perpetuel. [...] La lecture d'un Recueil diversifié par les expressions comme il l'est par les matieres, sera plus amusante que celle d'un Livre qui viendroit tous les mois repeter au Public le même langage¹.

Diversité du style, des matières, des écrivains, le *Mercure* paraît souscrire à une dynamique collaborative susceptible d'assurer son succès continu. Ce plaidoyer en faveur du collectif permet au reste de défendre le devoir d'impartialité revendiqué par les directeurs :

Nous regardons le Mercure comme un Cirque que nous sommes obligés d'ouvrir sans preference aux Athletes

ingénieux, qui cherchent à se distinguer par des combats Littéraires : nous nous contenterons d'être les témoins de leurs Exploits, nous n'en serons jamais les Juges. Le Mercure doit être toujours neutre, & ne jamais entrer dans les confederations de la cabale. Quelle honte pour luy, lorsqu'il épouse des querelles mal soutenues, & lorsqu'après avoir avancé temerairement sa décision, elle se trouve démentie par le Public équitable!

Définissant une ligne éditoriale fondée sur l'ouverture et la neutralité, le *Mercur*e de 1721 se positionne en dehors de toute prise de parti et refuse même le statut de juge au profit de celui de simple témoin. Vue de notre temps présent, cette revendication fait écho à l'intégrité de l'ethos journalistique. Or, dans son contexte de publication immédiat, le principe permet plutôt de situer la place du critique journalistique dans ce périodique qui, de longue date, interroge le statut du commentateur des nouvelles et des écrits d'actualité. En situation de monopole pendant près de 50 ans, grâce à un privilège exclusif octroyé initialement au *Mercur*e galant, la presse mondaine représentée par les *Mercures* imprimés en France² va construire un imaginaire autour de la figure du critique journalistique qui sera indissociable d'un comportement civil et, plus subtilement, du pouvoir politique. L'émergence progressive de cette figure est le point de départ de mon enquête.

La presse imprimée est une activité culturelle et économique nouvelle et une pratique d'écriture émergeant dans la seconde moitié du XVII^e siècle. Dans le contexte de la presse mondaine, le critique journalistique apparaît comme la figure centrale de ce type d'écrits, mais il doit conquérir sa légitimité. Pour comprendre les enjeux de cette quête, il semble essentiel de reconnaître que le critique occupe à la fois une position d'auteur et de récepteur. Aussi faut-il s'interroger sur les effets de miroir et les formes de réciprocité entre le critique, l'auteur des œuvres critiquées et le lecteur des journaux. Plus encore, la relation entre ces trois instances permet peut-être d'appréhender les dispositifs de communication qu'élabore le critique pour valider son discours, sa voix et ses observations.

Partant de ces propositions très larges, cet article cherche à identifier les conditions d'écriture propres à la presse mondaine³ en regard des postures que les journalistes mettent de l'avant dans les commentaires nombreux qui définissent leur activité en tant que critiques. Plus spécifiquement, je tente de

comprendre la manière dont le critique invente sa légitimité en tissant un rapport complexe avec les auteurs, les correspondants et les lecteurs, mais aussi avec la figure omniprésente du censeur.

Ni savant ni censeur : émergence de la critique de l'homme du monde dans la *Muse historique* et le *Mercurie galant*

L'apparition de la presse littéraire remonte à la seconde moitié du XVII^e siècle et elle s'inscrit dans le contexte de la Fronde. Cette période coïncide par ailleurs avec l'épanouissement des espaces de sociabilité mondains et urbains, alors associés à la galanterie⁴. Celle-ci, que l'on considère comme une institution civile de toute première importance, repose sur l'adoption d'un comportement (une éthique) et d'un art de paraître et de converser (une esthétique). En outre, la galanterie défend des valeurs caractéristiques de l'espace intime et privé — la proximité, la connivence, le naturel, l'authenticité, la spontanéité, l'enjouement. Enfin, la galanterie place le jugement éclairé des femmes au cœur du processus de civilisation. Cette combinaison de facteurs politiques et civils est déterminante pour comprendre la création des premières feuilles périodiques qu'est la *Muse historique* de Jean Loret⁵. Celles-ci débutent en 1650 et prennent initialement la forme de lettres manuscrites écrites en octosyllabes et adressées tous les samedis à mademoiselle de Longueville qui est alors en exil. En 1652, certaines lettres sont imprimées sans l'autorisation de l'auteur sous le titre de *Gazette burlesque*. Cette initiative éditoriale aurait convaincu Loret de proposer sa propre édition qui paraît en 1658 sous le titre de *Muse historique*. C'est du moins ce que propose le discours inaugural « fait par un ami de l'auteur » et qui succède à la préface de Loret :

Les Vers de Monsieur LORET, ont enfin été imprimez par chaque semaine, & il est vray, que vulgairement l'on les a appellez dès le commencement, la *Gazette Burlesque*, à cause qu'ils rapportoient ce qui se passoit, et qu'ils le faisoient en style si plaizant & agréable; Toutefois, leur Auteur ne leur a jamais, ou rarement attribué ce nom par écrit ou ne la fait que fort rarement; Il a laissé quelque temps le choix aux bons Esprits du titre qu'ils voudroient donner à ses Ouvrages : Mais ayant veu enfin que quelques Ecrivains nouveaux entreprenoient des Poëmes ordinaires, sous le titre de Comiques & Burlesques, qu'ils apeloient des GAZETTE, & à qui chacun donnoit encor ce nom : Il a

voulu montrer que son intention étoit toute autre, & que sa première pensée n'avoit été que d'adresser ses Ecrits à Mademoizelle de Longueville, Princesse de haute naissance & de rare mérite, qui est aujourd'huy Madame la Duchesse de NEMOURS, laquelle avoit souhaité de luy cette sorte de divertissement, qui n'étoit pas encore en uzage⁶.

De manuscrites, inédites et fondées sur une relation épistolaire privée, les lettres de Loret seraient devenues rapidement une « sorte de divertissement » à succès que le premier historien de la presse, Eugène Hatin, qualifiera déjà de « petite presse⁷ ». Cette pratique littéraire, apparentée initialement à des nouvelles à la main⁸, se transforme ainsi en une entreprise éditoriale florissante : les imitateurs et successeurs⁹ se multiplient jusqu'à la création du *Mercurie galant*, qui deviendra, dans les années 1680, la référence en matière de presse mondaine en obtenant un privilège exclusif.

L'image de Loret qui est mise en valeur dans ses lettres est celle d'un homme du monde :

Ainsi celui qui nous a préparé ce beau sujet d'entretien, l'a fait au commencement sans y user de longues préméditations; Il n'a point passé de longues années dans les Colléges, & il n'a point feuilleté les Livres Grecs & les Latins; Mais avec cela on peut remarquer que sans autre connoissance que celle de sa langue maternelle, il a admirablement réussi à ce qu'il a entrepris. Lorsqu'il prit résolution de paraître un peu dans le Monde, comme il se plaizoit naturellement à la Poëzie, il se mit à écrire en Vers ce qui se passoit chaque semaine, & le faizoit assez heureusement pour divertir ceux à qui cela pouvoit être communiqué. Ce n'étoit toutefois que pour plaire à une Grande PRINCESSE, & à un petit nombre de personnes de sa confiance, qui méritoient que l'on eût soin de leur agréer¹⁰.

Lié à une absence de compétences spécifiques, Loret est présenté comme un observateur qui rend compte de sa lecture des événements du temps présent en adoptant une écriture naturelle et divertissante : il fait le choix de l'octosyllabe; il qualifie chacune des lettres en lui donnant un titre évocateur¹¹ ; il entend conférer une couleur et un ton uniques à son propos. L'acte

d'écriture joue ainsi d'une combinatoire entre information et effet de communication. Le projet souscrit non seulement à une logique informative, mais il répond aussi aux jeux des échanges mondains. Ce cadre familial permet de qualifier la relation entre auteur et lecteur et il sert de justificatif à cette activité nouvelle, tout en mettant à distance le rapport de clientélisme effectif entre le poète et sa destinataire. Au reste, le cadre délimite un espace de loisir construit, en apparence du moins, en marge de la vie politique, alors fortement agitée et dont la destinataire principale, mademoiselle de Longueville, cherche à s'extraire¹².

Un autre élément aide à situer le passage : l'opposition qui se dessine explicitement entre la figure de l'érudit et celle de l'homme du monde. La comparaison avec le savant permet de désigner en creux les qualités du commentateur et de réaffirmer l'importance de la posture mondaine adoptée. En effet, les observations et les commentaires sur l'actualité ne sont pas informés par des connaissances et une méthode de lecture, mais relèvent plutôt d'une expérience singulière qui se réalise à travers un regard « naïf », « naturel » et « négligé ». Le vocabulaire choisi évoque lointainement la crise des humanistes ressentie par les érudits dès le XVI^e siècle, crise liée au développement du loisir lettré, comme l'explique Marie-Madeleine Fragonard : cette crise « délimite un espace non professionnel et lié au clientélisme » et mène à « un conflit de légitimité entre, d'une part, des pratiques traditionnelles et érudit et, de l'autre, l'invention d'un *art* de juger, sensible au milieu mondain et à la mode¹³ ». La distinction est essentielle. C'est à cette période précise que l'on note un glissement de « l'adjectif au substantif *criticus* (l'activité intellectuelle s'incarne dans des personnages phares) », et que la critique est de plus en plus associée à « des comportements simplement comparatifs et relativistes; des arguments de langue aux arguments de plaisir¹⁴ ». Ce moment s'accompagne par ailleurs de « l'irruption des femmes et du goût féminin¹⁵ ». La pratique de Loret s'inscrit dans la continuité de cette mutation qui s'accroît au XVII^e siècle et au-delà. Les postures critiques qui se dessinent dans la presse culturelle et urbaine vont devoir composer avec cette opposition entre critique savante et critique mondaine, et les relations plurielles que le critique entretient avec le public, tantôt celui des lecteurs, tantôt celui de la société civile en général, vont être durablement marquées par cette division. Aussi, au moment où l'activité du poète Loret se précise en une entreprise éditoriale, l'un des premiers enjeux de légitimité de la pratique

touche à la personnalité du rédacteur des lettres, laquelle est conditionnée par un type de public. C'est le lien à l'autre, autrement dit la correspondance, qui détermine le profil du critique. Celui-ci se définit et se qualifie à travers les lois d'un échange singulier entre particuliers. L'expérience du poète Loret va avoir des effets sensibles sur la figure du critique journalistique qui va s'épanouir par la suite dans la presse culturelle.

Un art de la louange et une critique du censeur : le cas Donneau de Visé

En 1672, soit plus de 20 ans après la création des *Muses historiques*, Donneau de Visé¹⁶, jeune polygraphe, entreprend de faire publier une feuille périodique, le *Mercuré galant*¹⁷. Cette nouvelle initiative marque une étape dans le processus de légitimation de la presse, de l'espace médiatique et de la figure du critique. Après un début légèrement chaotique¹⁸, le périodique devient un mensuel à partir de 1678, et ce, jusqu'à la mort du fondateur en 1710. Le projet éditorial de Donneau de Visé s'inspire de la *Muse historique* et le choix de la lettre familière est repris. Cependant, la destinataire n'est plus cette fois une personne réelle avec qui le poète entretient un lien de clientélisme, comme c'était le cas de Loret. Il s'agit d'une lectrice fictive décrite comme une marquise qui vit en province. Le cadre de la lettre devient un dispositif éditorial mis au service de la publicité du journal. La lettre structure l'information et intègre des effets de communication entre les différents sujets abordés par des adresses directes à la marquise qui servent à séparer les « rubriques ». Ces adresses visent aussi à créer l'effet d'une correspondance familière apparentée à une conversation en différé. Cette interaction légitime la périodicité et, implicitement, évoque l'abonnement. Quant à cette figure de lectrice, elle détermine un premier public cible : les femmes galantes, mais aussi les personnes excentrées de Paris.

La lectrice choisie par l'auteur du *Mercuré galant* occupe d'emblée une fonction différente de celle des *Muses historiques* : elle participe à la création d'un réseau de diffusion large. Cet élément est accentué par de nombreuses fictions publicitaires qui circulent jusqu'au début des années 1680 et qui mettent en scène le *Mercuré* lu, commenté et approuvé dans des espaces de sociabilité variés. À partir de 1678 paraissent en outre les *Extraordinaires du Mercuré galant*, composés par un réseau de rédacteurs et de lecteurs dont certains sont sans

doute fictifs. Les premiers numéros des *Extraordinaires* sont marqués par une série d'éloges du périodique qui cautionnent la valeur du mensuel et, implicitement, la participation des lecteurs qui y adhèrent. Ces discours montrent clairement que l'imaginaire de l'espace social, et plus encore d'un lien social particulier et réciproque avec les lecteurs, semble être l'un des éléments constitutifs de cette forme de presse. Les stratégies discursives répétées et stéréotypées que met en place Donneau de Visé dans le *Mercure galant* montrent que l'activité éditoriale qu'entend développer le polygraphe vise tout autant la création d'un commerce de sociabilité que celle d'un commerce au sens économique et politique : Donneau de Visé cherche à fidéliser un réseau d'abonnés et ceux-ci sont même invités à participer au journal, créant ainsi l'effet d'une publication collective. Or il vise en même temps la pension royale. Il obtiendra officiellement cette pension à partir de 1682 et un privilège exclusif, faisant de son *Mercure galant* le troisième journal officiel du royaume après le *Journal des savants* (1665) et la *Gazette* (1631). Donneau de Visé fait évoluer la « petite presse » en une pratique d'écriture reconnue non seulement par un public correspondant à la société galante, mais aussi par la politique culturelle louis-quatorzienne. Cette conjoncture singulière va caractériser l'approche du rédacteur et la manière dont il va se servir de son statut d'observateur et de critique.

Dans le sillage de Loret, Donneau de Visé construit un ethos discursif conditionné par les valeurs de la galanterie, mais répondant également à la promotion du pouvoir politique. De cette combinaison résulte une approche critique qui met l'accent sur la louange, le consensus et l'admiration. Comme les lecteurs de son *Mercure*, Donneau de Visé mise sur l'enthousiasme ou, dans de rares cas, la neutralité. Pour justifier cette posture du laudateur, Donneau de Visé procède, comme Loret avant lui, à une comparaison : il est l'opposé du censeur. Le censeur apparaît dans la préface du second tome de 1673 et est décrit comme une figure de lecteur contre laquelle l'auteur doit se défendre :

Il en est de même d'un Ouvrage d'esprit, & les Critiques des Censeurs ne sont pas écoutées, & ne peuvent nuire, lorsqu'ils sont en plus petits nombre que les Approbateurs. Je ne croy pas devoir rien dire dans cette Preface de la manière dont ces Livres sont écrits; les moins spirituels connoîtront bien que la grande quantité de matières différentes, & souvent contraires au beau langage,

empeschent que le stile n'en soit égal, & oblige d'en changer de quatre lignes en quatre lignes, & ne permet pas mesme qu'on le police [...]. Je pourois encore dire icy à de certains Censeurs, que l'envie de condamner un Ouvrage, fait souvent parler trop viste; qu'ils devroient souvent mieux considerer les choses qu'ils traitent d'abord de ridicules¹⁹.

Quelques éléments retiennent l'attention dans ce passage : la voix des censeurs s'oppose au plus grand nombre (les approbateurs); les censeurs reprochent à l'auteur du *Mercur* son style inégal. Or, leur critique n'est pas réfléchie : ils condamnent spontanément et sans critères. Figure isolée au tempérament nuisible, le censeur n'est pas adapté à l'esprit de sociabilité qui valorise le consensus. Cette première remarque va être suivie en 1678 par une *relation du combat de la louange et de la satire*. Il s'agit d'une bataille allégorique qui touche précisément à la manière de commenter « les Lettres et les Beaux Arts ». Cette bataille dessine deux types de critiques irréconciliables : le louangeur et le satiriste, généraux d'armée qui luttent pour le territoire des lettres. La louange est décrite en des termes qui expriment la prise de position du périodique : « d'un naturel fort benin », prompt à faire « connaître le mérite d'un grand nombre de Héros et de gens d'esprit », la louange est prudente, bonne et honnête²⁰. Le général satire est quant à lui « présomptueux, fier & timide tout à la fois. Il est vif, prompt & inquiet [...]. Il a plusieurs méchants Conseillers, comme l'Envie, la Calomnie, & quelques autres de cette espèce²¹ ». Au terme de cette relation allégorique, une série d'articles de « lois » vient clore la dispute : la louange « tres-utile & nécessaire à faire valoir les Armes, les Lettres, & les Beaux Arts, est remise dans ses droits, à condition qu'elle ne soit pas flatteuse²² ». Elle se voit en outre accorder le territoire de la vérité, alors que le général satire conserve celui de l'exagération, et les « forts des particuliers » ne peuvent plus être attaqués par ce dernier. Ce dispositif fictionnel légitime la figure de critique valorisée dans le *Mercur galant*, celle du panégyriste, laquelle est associée à un discours de vérité sur les lettres, les beaux-arts et la vie des particuliers. Symboliquement, l'approche vive du censeur que représente le général satire est exclue de l'univers magnifié du *Mercur galant*. L'apparition de ce caractère chagrin permet de mieux comprendre comment se construit l'imaginaire du critique dans cette forme de presse.

Comme la figure du savant qui lui sert de repoussoir dans les *Muses historiques*, la figure du censeur circule de longue date. Pour une part, elle se rapproche de celle du savant, voire se confond avec elle. Associé à des questions de méthode d'analyse qui sont mises en relation avec un savoir cumulé, le savant ou l'érudit peut être qualifié de censeur, comme en témoigne la définition de Furetière : « se dit aussi d'un critique savant qui fait l'examen d'un livre sans passion, & pour y remarquer ce qu'il y a de mauvais et de condamnable²³ ». Ce critique froid et sérieux fait référence dans la seconde moitié du XVII^e siècle à la figure de l'érudit, héritée de l'humanisme et associée à la République des Lettres européenne. Mais ce type de critique peut aussi être représenté par une part des savants qui écrivent en français et se préoccupent des ouvrages littéraires d'expression française. Ceux-ci sont notamment liés aux doctes et aux académiciens, c'est-à-dire à ceux qui érigent les règles et le palmarès du littéraire avec une grille de lecture méthodique et les modèles des poétiques et rhétoriques anciennes. L'approche doctrinaire établit des systèmes de valeurs qui sont cependant soumis au débat lorsqu'il est question d'analyser les auteurs vivants écrivant en français. Car, dès les années 1630, les querelles sur la littérature d'actualité se multiplient et mettent en présence un public d'amateurs. Plusieurs acteurs critiques entrent en scène au XVII^e siècle et une tension se dessine entre la critique des doctes et la critique mondaine autour de la valeur des auteurs et œuvres liés à l'actualité culturelle²⁴. C'est à ce même public d'amateurs, qui s'est développé et qui s'est institutionnalisé à travers la galanterie, que s'adresse le critique du *Mercur* et, plus encore, avec lequel le rédacteur s'identifie. Or, dès lors que le savant censeur évolue sur son propre territoire, il ne s'oppose pas au critique mondain. On trouve des exemples dans le *Mercur galant* où le censeur est décrit comme une figure positive, lorsqu'il se cantonne à la République des Lettres :

Un hardi censeur, mais discret, peut faire des biens infinis dans la République des Lettres : il faut des Esprits de ce caractère pour réveiller les autres. La littérature a ses âges, elle a ses accroissemens & ses diminutions, il est des temps de langueur où quelque aiguillon qui pique à propos, réveille l'esprit appesanti sous le joug de la matière²⁵.

Cette remarque invite à penser que le *Mercur galant* délimite l'espace discursif du critique en fonction de son appartenance à des espaces socioculturels identifiables : la manière de faire et de dire du censeur s'accorde avec la République des Lettres, alors que le type de discours critique accueilli et

accepté dans le *Mercuré galant* doit suffire aux exigences de la mondanité. La reconnaissance de ces territoires rend compte implicitement du processus de professionnalisation des acteurs de la vie littéraire, accentué par l'émergence de la presse²⁶.

Une autre définition de Furetière vient complexifier l'image du censeur : « se dit d'un homme critique qui a coutume de reprendre, de blâmer les actions et les ouvrages. Il faut se conduire de telle sorte, que les censeurs n'y trouvent rien à redire²⁷ ». Ce type de censeur est, on l'a vu, à l'opposé de l'image du critique apologiste, mais aussi du lecteur du *Mercuré galant* qui apparaît comme un double de l'auteur périodique. Cet esprit de contestation reçoit même un portrait — charge dans l'un des traités²⁸ parus dans les *Extraordinaires* :

Ils enveniment toutes choses. Ils changent toujours quelque circonstance à ce que l'on dit, pour se procurer l'occasion de contredire. Ils font consister leur plaisir à troubler mal à propos la tranquillité du commerce de la vie. [...] On le reconnoit aux tours qu'ils prennent pour décider les contestations. Ce ne sont jamais les plus droits, les plus exacts, les plus aisés; mais les plus longs, les plus détournés, les plus difficiles. Vous pourrez aussi les reconnoître en ce que jamais ils ne disputent que sur un fondement faux, en diminuant ou en augmentant l'opinion dont ils parlent. Ils n'entrent point précisément dans le fait. On les voit errer tantôt d'un côté, & tantôt d'un autre, & perdre leurs paroles sur un sujet qu'ils se sont formés eux-mêmes. Mais il n'y a rien qui découvre mieux ces gens-là que leur style, si néanmoins on peut juger qu'ils en aient un, tant leurs manières sont inégales²⁹.

À la différence du censeur érudit qui juge de manière impartiale et avec des critères normatifs autorisés et validés, le censeur contestataire ou satirique est un condamnateur. Surtout, il adopte un comportement qui trouble le commerce de la vie, ces « choses qui entretiennent la société civile, [et] des manières d'agir qui s'observent dans le monde³⁰ ». Ce qu'exprime ici clairement Furetière, c'est que cette image du censeur se pense en des termes moraux. Sa manière de lire le monde ou d'observer les ouvrages ne souscrit pas aux règles du comportement mondain, celui-là même qui est adopté dans le périodique de Donneau de Visé. Que le censeur soit savant ou satirique, il s'oppose donc à la ligne éditoriale du mensuel, puisqu'il n'est pas galant : sévère, rigide, sérieux, hardi est le censeur savant; satirique, mordant, chagrin

est le censeur moral. L'élaboration des figures du critique et du censeur dans le *Mercure galant* témoigne du fait que le discours médiatique en formation est conditionné par l'espace social qui détermine des comportements de lecteur et de commentateur. Aussi le critique apparaît-il d'abord comme un acteur social avant d'être une autorité scripturaire.

Le *Mercure galant* est le premier périodique mondain et littéraire qui reçoit un privilège royal, et qui s'inscrit dans la longue durée : le mensuel de Donneau de Visé va suivre une même ligne éditoriale de 1678 à 1710, année de la mort du fondateur. Or, dès la fin des années 1680, quelques voix s'élèvent contre la posture galante adoptée par le critique et en pointent les faiblesses. Trop doux et fade, plat et ennuyeux selon certains³¹, Donneau de Visé est perçu comme un « laudateur professionnel » qui entretient un intérêt symbolique, voire économique, avec les auteurs qu'il commente :

Vient-il de la Province un Ouvrage insipide,
Dût-il déhonoré les faits de nôtre Alcide,
Si l'Ecu neuf le suit, il trouve un doux accueil.
Et tiendra le haut bout dans ce fade recueil;
[...]
Après quelques Sonnets, Impromptus, Madrigaux,
Le Mercure s'étend sur les livres nouveaux;
Et prodiguant l'encens en flateur mercenaire,
Il porte jusqu'aux Cieux l'Auteur le plus vulgaire³².

Loin d'être anecdotique, la parole de ces lecteurs satiristes permet d'éclairer un enjeu situé au cœur de l'émergence de cette forme de presse et de la posture du critique, soit la question de la publicité, qui fait non seulement référence à l'idée de rendre public, mais plus encore à celle de créer de la fausse notoriété³³. En amont des relations qui vont durablement s'établir entre média et publicité, les adversaires de Donneau de Visé désignent le rapport biaisé entre le critique et l'auteur, et qui renvoie très clairement à la notion d'intérêt³⁴ entendue au sens double d'affinité (le lien de réciprocité et d'affection) et de bénéfice (le profit et l'avantage). Le problème de l'intérêt que signalent les adversaires du *Mercure* n'est pas anodin : il empêche toute forme de jugement impartial et invalide la mission fondatrice du mensuel qui est de transmettre des informations et de commenter l'actualité avec intégrité. Les successeurs du *Mercure galant* en France³⁵ vont se positionner face à l'ethos incarné par Donneau de Visé en mettant l'accent sur cette problématique de l'intérêt, compris à la fois dans un sens moral, voire anthropologique, et dans un sens

économique. Tout en assurant la continuité du programme éditorial, les rédacteurs vont cependant adopter et revendiquer une neutralité critique et multiplier les stratégies discursives pour se tenir à distance du lien singulier unissant auteur et journaliste.

Le *Mercure galant* de Charles Dufresny : éloge de la neutralité

Entre 1710 et 1730, les suites du *Mercure galant* monopolisent le paysage de la presse mondaine et littéraire parisienne³⁶. Le mensuel subit cependant des modifications témoignant d'une volonté nette de se dissocier de l'image du *Mercure galant* de Donneau de Visé, et plus singulièrement de la posture critique adoptée par ce dernier. De 1710 à 1723, les responsables se succèdent et le titre varie³⁷. Au cours de cette période de transition, la ligne éditoriale change en fonction des directeurs, mais une vue d'ensemble atteste une constante : chaque nouveau responsable se met à distance du premier *Mercure galant* en séparant de plus en plus catégoriquement l'image et la mission du journaliste de celles de l'auteur³⁸.

Entre Charles Dufresny, premier successeur de Donneau de Visé, et Antoine de La Roque, premier directeur du *Mercure de France* en 1724, la figure du critique journalistique se détache diversement de celle de l'auteur polygraphe assumée par Donneau de Visé. À l'automne 1710, la publication du premier tome après la mort du fondateur marque une rupture fondamentale. Dans la préface de ce nouveau *Mercure galant*, Charles Dufresny distingue d'emblée la figure de l'auteur d'œuvres littéraires de celle du rédacteur de la presse. La mission de ce dernier est une « charge publique³⁹ » et être reçu « Auteur du *Mercure galant* » exige de « prêter serment entre les mains du Public qu'il travaillera si fidèlement à lui plaire⁴⁰ ». Distinct de l'auteur qui est mis en avant par sa signature et ses œuvres et dont on reconnaît publiquement le statut, le journaliste légitime son activité en se positionnant comme un récepteur, plutôt que comme un producteur. Au contraire de son prédécesseur, qui se présentait comme le responsable d'une lettre familière, Dufresny se définit comme le destinataire de nouvelles de divers correspondants. Sa responsabilité est de faire le tri de ces nouvelles et de les éditer dans une disposition convenable. Cette posture de lecteur-transmetteur, qui le rapproche du public, permet aussi à Dufresny de décrire l'approche critique du *Mercure*. Celle-ci ne relèverait plus d'un regard et d'un engagement

particuliers, elle reposerait sur un acte de lecture neutre, juste et éclairé par les circonstances :

Il n'y a rien à gagner en nous loüant nous autres Auteurs, celuy qu'on loüe croit que c'est une dette qu'on luy paye : nulle reconnoissance de sa part, & vous vous brouillez à coup sûr avec ces Confreres car chacun croit qu'on luy dérobe, & les loüanges qu'on ne luy donne pas, & celles qu'on donne aux autres. Pour me ménager avec tous, je seray neutre. Mais, dira-t-on, placer un ouvrage dans votre Recüeil, c'est le preferer à celuy que vous n'y placez pas. Consequence mal tirée, mon choix provenant seulement que l'un conviendra mieux que l'autre aux sujets que j'auray commencé à traiter dans le moment que je recevrai l'ouvrage⁴¹.

En s'éloignant des luttes pour la notoriété littéraire et en fondant l'acte de publication sur les aléas de l'actualité, Dufresny tente de redéfinir l'activité du journaliste littéraire qu'avait fixée Donneau de Visé. Cette neutralité critique légitime toutes les rubriques et agit comme un principe de sélection et même d'édition, notamment dans le domaine du politique :

Continuons à examiner ce que j'ay sur mon Bureau. Entre les Memoires qu'on m'a donnez, choisissons ceux qui conviennent à mon dessein. [...] Ceux qui m'écrivent assistent apparemment incognito à tous les Conseils de l'Europe. A les voir affirmer, trancher, décider, leurs décisions sont des Maximes d'Etat. L'un veut m'apprendre les Interests des Princes; l'autre me jure qu'il a le secret des Ministres, & que ses avis seront des Tresors pour moy. Que de richesses dont je n'ay pas besoin! Je vous remercie, Messieurs; je vous rends grâce de vos avis, & je vous déclare que je ne me mêle point de Politique. J'aime à raisonner sur des principes clairs, car souvent on se trompe quand on ne juge des causes que par les événemens. Je me contenteray donc d'exposer simplement les faits publics & averez sans m'amuser à copier la Gazette. Je tâcheray de récapituler en peu de mots, l'action, le lieu, les noms, les dates des événemens afin que mon Mercure puisse servir de Memorial pour en aller chercher les détails dans les Journaux⁴².

Dans ce commentaire, Dufresny déploie l'approche qu'il défend : son rôle est de faire coïncider une réception neutre avec une publication à vocation

informative et mémorielle. S'il insiste lourdement sur le fait qu'il endosse un ethos impartial, plusieurs passages de son *Mercur*e permettent d'éclairer son choix et d'en signaler les limites et les obstacles.

Dufresny affirme que sa propre voix d'auteur doit être absente dans le mensuel, parce qu'il doit rester en dehors des conflits constitutifs du monde des littérateurs. Pour autant, il se propose d'accueillir en tant qu'éditeur les voix discordantes, à condition que celles-ci adoptent une attitude civilisée :

Courage Messieurs les Auteurs, courage Messieurs les Sçavants, animez-vous un peu les uns contre les autres, je profiteray de vos combats. Critiques sçavantes, Réponses opiniâtres, vives Epigrammes pour attaquer, plus vives encore pour se deffendre; mais tout cela sans malignité; point d'aigreur dans vos ouvrages : si vous voulez que je les imprime, je n'admettray que de l'émulation. Je voudrois que les Poètes et les Sçavants disputassent noblement et poliment comme les grands Guerriers font la guerre. Voilà le modele : être ennemis sans se haïr, aller au combat sans colere, & s'entre-égorger à l'amiable⁴³.

Prêt à accueillir le débat au sein du périodique, Dufresny insiste à nouveau sur son rôle de transmetteur, mais il va plus loin, puisqu'il édicte des normes discursives qui sont, une fois encore, calquées sur des normes comportementales. Or, ici, ces normes s'adaptent autant à la parole des savants qu'à celle des poètes. Ce nouvel élément accentue la mise à distance qu'opère Dufresny en regard du *Mercur*e galant de son prédécesseur. La politesse devient un système normatif de références susceptible de gommer les frontières entre les espaces du littéraire. Ce qui compte, au fond, c'est le respect d'une attitude sociale à même de réguler les plus violentes passions et rivalités. À travers son exemple, le rédacteur délimite aussi son pouvoir au sein de cette configuration : il est celui qui orchestre l'acte de publier, au sens de rendre public. Son rôle en tant qu'éditeur, comparable à celui d'un hôte, revient ainsi à imposer un modèle de dissensus civilisé. Ce modèle est associé aux affaires littéraires en général. Surtout, il permet de minorer les distinctions effectives entre approches critiques savantes et mondaines au profit d'une aptitude de communication dont le savoir-faire vient de l'espace social. En d'autres termes, Dufresny met l'accent sur ce qui est constitutif de cette pratique d'écriture périodique émergente : sa nature médiatique⁴⁴. Outre le fait que le mensuel s'adresse à un public anonyme lié par la périodicité qui

assure une synchronie, il s'organise comme une pratique culturelle ritualisée et structurée autour de codes de communication admis et partagés⁴⁵. Aussi la politesse permet-elle de garantir un message formaté capable de toucher un plus large public.

Dès le second tome du *Mercur*, Dufresny insère un avis négatif de la part d'un lecteur qui met l'accent sur le style plaisant du journaliste : « Je conseille à l'Auteur de se défaire au plustost d'un certain air de gayeté & de plaisanterie dont son stile est infecté. Il a réjouy d'abord, mais à coup seur il déplaira dans la suite. Le Public se lasse bien-tost de la plaisanterie, etc.⁴⁶ » La réponse de Dufresny à cette remarque apporte une précision importante. Selon lui, la voix de l'impartialité n'est pas incompatible avec une humeur légère, capable de « réjouir tout le monde ». L'objectivité ne signifie pas l'adoption d'un style sérieux et uniforme, car celui-ci finit par ennuyer. Plus encore, ajoute-t-il, seuls les « critiques atrabilaires ne jugent de la solidité d'un ouvrage que par le degré de serieux qui s'y trouve ». Le contraste qui apparaît entre l'humeur badine du rédacteur et l'humeur mélancolique de certains critiques rappelle l'opposition entre l'approche critique du censeur malin et celle du louangeur qui caractérisait l'ancien *Mercur*. Affaire d'humeur et d'attitude plutôt que de méthode ou d'approche, le caractère du critique se voit réduit à la sphère des comportements sociaux. Dans cette nouvelle mouture du *Mercur*, le contraste d'humeur entre les types de critique permet subtilement à Dufresny de substituer à la subjectivité suspicieuse du louangeur la bonne humeur impartiale du journaliste.

Pour défendre son périodique et rompre avec le passé, Dufresny mise donc sur la rencontre entre la légèreté de ton et l'objectivité des informations. Cette combinatoire est par ailleurs au service d'un public anonyme qu'il entend réjouir et informer. L'anonymat du public dans le *Mercur galant* de Dufresny est traité par le rédacteur comme un enjeu de toute première importance, parce qu'il permet à ce dernier d'entretenir un lien affectif, mais désintéressé, avec le public. Dufresny déplace la relation singulière imaginée par Donneau de Visé à travers la lettre familière dans la sphère de l'anonymat, qui devient un espace affectif protégé. Dans un extrait paru quelques mois après les premiers numéros, Dufresny aborde la réception critique des lecteurs en ces termes :

J'ay receu les vostres sur mes premiers Mercur

c'est-à-dire plus de six cents Lettres depuis trois mois.

Quand j'aurois le loisir de répondre à toutes, la plupart sont Anonimes [...]. je voudrois y pouvoir mettre des compliments pour ceux qui m'ont complimenté, de l'abondance de cœur pour ceux qui m'ont parlé sincèrement, de l'affection pour ceux qui m'affectionnent; j'embrasse ceux qui m'embrassent, j'honore ceux que je n'ose embrasser, & j'ay pour tous ceux qui m'ont écrit, cette espece de veneration qu'on doit à ceux qui portent la parole pour le public; je dois ignorer respectueusement l'honneur que de telles attentions font à mon Mercure, c'est ce qui me determine à mettre dans la suite de chaque volume, un article de réponses que j'appelleray, *Réponses aux Anonimes*. Je jouiray par là du privilege que donne le masque dans les bals, où les particuliers familiarisent avec les Princes, je masqueray mes réponses, quand elles ne devront estre entenduës que de ceux qui m'auront écrit. J'entretiendray ainsi discretement un commerce de Lettres avec le public dont je suis le tres-humble, tres-obéissant serviteur⁴⁷.

C'est moins l'éloge enthousiaste qui m'intéresse ici que la manière dont Dufresny entend répondre à ses lecteurs : il cherche à mettre en perspective sa réaction en regard de l'enthousiasme du public et insiste sur la réciprocité et la complicité avec ces anonymes. Il se reconnaît dans ces lettres au point de répondre par des actions et des gestes identiques. Il s'adresse au public pour lui signifier qu'ils partagent ensemble non seulement des codes de communication communs, mais plus encore des affects. Dans la seconde partie du passage, Dufresny montre bien que cette question de l'anonymat conditionne la nature de la relation de presse, car l'anonymat, comme « le masque dans les bals », dépersonnalise le lien et conserve la neutralité qui est devenue un enjeu clé du périodique. La relation aux lecteurs s'inscrit bien évidemment dans la continuité du *Mercurie galant* de Donneau de Visé, puisque Dufresny cible un public mondain et citadin, qu'il entend aussi intégrer au mensuel en le publiant ou en rapportant ses réactions. Or la manière dont le nouveau rédacteur introduit le public est différente : l'anonymat construit une complicité singulière et ciblée avec les lecteurs tout en protégeant l'impartialité du rédacteur. L'anonymat sert de garant à l'objectivité des informations et commentaires transmis par le périodique, tout en assurant un lien affectif et désintéressé avec le public.

La neutralité mise à l'épreuve de la réputation avec Hardouin Le Fèvre de Fontenay

Dufresny abandonne la direction du *Mercure galant* en 1714. Il est remplacé par un fleuriste grainetier, Hardouin Le Fèvre de Fontenay, qui modifie légèrement le titre en y ajoutant le qualificatif « nouveau ». D'abord désigné comme un associé venant en aide à Dufresny qui aurait négligé sa tâche et fini par ennuyer le public, Le Fèvre de Fontenay se présente comme le défenseur d'un mensuel en péril. Il affirme que la réputation déjà bien établie de Dufresny n'est pas la cause des difficultés du *Mercure galant* :

Je me flatte que mon attachement, & mon attention, me mettront à l'abri des reproches qu'on a pû faire à mon Associé, l'aveu qu'il a fait luy mesme de sa négligence m'autorise à l'en accuser; & quand n'y luy n'y moy n'en aurions parlé, sa réputation est assez estable pour mettre à l'abry son esprit et son goust. La décadence du Mercure, n'a fait tort qu'au Mercure seul, parce qu'il s'est moins débité. Le Mercure n'est plus bon, a dit le Public, mais si l'Autheur y travailloit, il le rendroit meilleur⁴⁸.

En mettant en lien le manque d'investissement de la part du directeur et l'abandon du public, Le Fèvre de Fontenay signale que le travail et la présence du rédacteur ont un impact sur la réussite économique du journal. Mais, sous sa plume, cela ne concerne en rien la réputation établie de l'auteur Dufresny. Par ce commentaire, il semble à son tour reconnaître la distinction entre auteur littéraire et rédacteur de périodique. Il signifie aussi par ce constat que la valeur du journaliste repose sur un engagement dont les conséquences sont d'abord économiques, alors que la valeur de l'auteur repose, elle, sur une personnalité dont on apprécie le goût et l'esprit en société. Autrement dit, la valeur d'un auteur est calculée à partir du commerce de société. La démarche réflexive et distanciée de Dufresny va contraster fortement avec celle de Le Fèvre de Fontenay qui, par son approche critique, va justement jouer sa réputation.

Loin du monde des littérateurs, Le Fèvre de Fontenay ne réalise pas l'idéal de neutralité souhaité par Dufresny. Au contraire, il adopte un ton très personnel et ponctue le journal de commentaires de liaison entre les rubriques qu'il appelle des « ritournelles ». Pendant les deux années où il est chargé du *Nouveau Mercure galant*, le directeur opte pour une approche familière et sans

artifice : il donne librement ses impressions sur les nouvelles, il commente sans détour ni réflexivité ses choix éditoriaux et demande même au public de lui donner son avis, pour ensuite s'en plaindre. Par sa manière de faire transparente et sincère, Le Fèvre de Fontenay développe une critique directe qui ne cadre pas avec l'esprit galant du *Mercur* depuis sa création. Aussi va-t-il rapidement se mettre à dos une partie du public habitué à une parole plus allusive et au ton plaisant exigé par la politesse mondaine :

N'est-ce pas une chose étonnante, Messieurs, qu'on me fasse sans cesse tant d'objections, que l'obligation où je suis d'y répondre me jette tous les mois dans la nécessité de faire des Prefaces? Pourquoi vous acharnez-vous me dit-on, avec tant de fureur sur un tas de miserables pieces [...]. Les Auteurs vont se déchaîner contre vous [...]. D'ailleurs il faut que vous soyez bien aveugle sur vos propres intérêts, pour ne pas vous imaginer les noms que ces Messieurs vont vous donner dans toutes les ruelles. Ils vont vous dire ce que vous avez au moins dit d'eux; ils vont vous faire passer pour un étourdi, pour un temeraire : ils vont, en un mot, décrier vôtre personne, vos mœurs & vôtre Livre. Je peux convenir avec vous, Messieurs, de ce raisonnement, sans être obligé de convenir qu'ils aient raison, & c'est à vôtre équité que je m'en rapporte⁴⁹.

Ce passage met l'accent sur la réputation du critique, mais aussi sur le rôle qu'il joue à l'égard de la réputation des auteurs. Si le censeur moral n'est pas identifié explicitement à Le Fèvre de Fontenay, c'est bien de son attitude irréfléchie et dangereuse qu'il est question. Or le censeur n'est pas présenté comme une figure qui menace la concorde civile, son attitude risque simplement de l'exclure du monde. C'est donc l'espace social qui menace le censeur, puisqu'il y joue sa réputation en touchant à celle des autres. Entre les années 1670-1680 et les années 1710, un glissement semble s'opérer en regard de l'image du censeur : il n'est plus question de montrer que ce dernier constitue un danger pour l'ordre social. Il s'agit plutôt de signaler que la posture du censeur mène à l'exclusion au sein d'une civilisation qui valorise désormais la promotion et la publicité des uns et des autres. Le censeur est un paria, puisqu'il n'est pas au service de la notoriété publique.

Sans surprise, moins de deux ans après son entrée en fonction, un arrêt du Conseil du roi daté du 28 novembre 1716 interdit à Le Fèvre de Fontenay de

poursuivre son ouvrage « à cause qu'il glissoit dans le Mercure des choses scandaleuses, & même unjurieuses à la reputation de plusieurs personnes⁵⁰ ». Aux côtés de l'atteinte à la religion et à la politique, la réputation figure parmi les trois causes qui justifient un acte de censure et elle appartient précisément au domaine de la morale⁵¹. La censure qui frappe Le Fèvre de Fontenay est évidemment importante, puisqu'elle témoigne des liens entre le pouvoir politique et les lois morales qui déterminent en profondeur les espaces de publication en général, c'est-à-dire autant les espaces de sociabilité que les publications imprimées. Au surplus, il ne faut pas perdre de vue le fait que le *Mercure galant* et ses suites sont l'unique représentant de la presse mondaine et littéraire en France à cette période, ce qui signifie clairement que les normes véhiculées par le périodique, qu'elles soient discursives ou sociales, doivent souscrire plus largement à la manière dont la politique envisage la régulation des mœurs. L'activité critique qui se développe au sein des affaires littéraires et dans le monde se voit ainsi ultimement soumise au pouvoir. Le Fèvre de Fontenay va être remplacé par l'abbé François Buchet, proche de la Régence et du monde des littérateurs qui entoure Philippe d'Orléans.

Le *Mercure* mis à l'épreuve du réseau : vers une voix collective avec François Buchet

La reprise du *Mercure* par Buchet permet de franchir une nouvelle étape dans le processus de distanciation entre l'auteur et le critique journalistique. D'abord, l'abbé Buchet soustrait l'adjectif « galant » du titre du périodique et rattache à son entreprise dans une généalogie qui remonte bien avant la création du *Mercure galant*, puisqu'il rappelle la filiation du titre avec des anciens travaux d'historiographes, le *Mercure françois* de Cayet (ou Cayer) et les *Mémoires reconditè* de Vittorio Siri. Par cette connexion inédite, le nouveau rédacteur propose une paternité plus prestigieuse à la presse mondaine et inscrit l'histoire du journal dans la longue durée. Buchet intègre l'entreprise de Donneau de Visé à ce bref historique, ce qui permet de traiter le mensuel avec la distance du regard de l'historien. Aussi fixe-t-il la pratique de Donneau de Visé au sein d'un récit le situant dans un temps distinct de la publication qu'il propose. Cette distanciation légitime des observations critiques sur les faiblesses du journal. Buchet insiste notamment sur le problème central de la domination du discours épideictique dans le premier *Mercure* :

Ainsi une fine & délicate Critique de quelque Livre nouveau, ou de quelques Pièces de Théâtre, paroissoit trop

sortir du ton ordinaire, pour y estre insérée, on trouvoit qu'il étoit plus à propos d'y placer des louanges rebatuës & usées, que de flater le goût des honnêtes gens, par des morceaux de recherche. Cette manière de procéder, rebuta bientôt les personnes à talents, d'hazarder leurs Pièces au Tribunal du Mercure⁵².

Décrit comme un espace législatif qui ne remplit pas sa mission, celle de produire un jugement équitable, le *Mercur* de Donneau se serait éloigné des attentes critiques des bons auteurs comme des bons lecteurs, ici associés aux honnêtes hommes. Vu par Buchet, l'échec de Donneau de Visé est le résultat d'un désaveu de la part d'une faction des auteurs et du public, surtout, c'est un désaveu de la part des gens qui ont de la réputation. C'est en effet l'abandon des personnes dont la notoriété est établie qui explique la défaite symbolique du mensuel, puisque les « Ecrivains obscurs & inconnus » furent les seuls à rester fidèles au journal et à en assurer la continuité. Par son insistance sur le désengagement public, ce nouveau responsable évite de mettre en relation la posture de Donneau de Visé avec le pouvoir politique qui le pensionne et qui semble pourtant déterminant pour comprendre la dimension épictétique du mensuel à la fin du XVII^e siècle. Il s'agit d'une stratégie discursive de la part de Buchet, puisque Camusat, son contemporain, n'hésite pas, lui, à faire ce lien :

1. Je défie l'Auteur le plus hardi & le plus impartial de l'Europe d'oser écrire les *vérités journalières* de la manière qu'elles se passent & avec les circonstances qui doivent les accompagner, sans mettre en risque sa réputation & sa fortune, & quelquefois même sa vie. 2. Les Auteurs nouvellistes ont souvent des ordres supérieurs, qui les forcent de supprimer, ou de déguiser bien des choses. L'intérêt & la politique des Souverains le veulent ainsi. 3. De Visé ne pouvoit écrire autrement sous le Règne de Louis XIV⁵³.

Pour Buchet, la défection du public et des auteurs de réputation semble autoriser la question centrale du politique⁵⁴ au sein de ce type de publications. Elle sert aussi plus immédiatement à mettre en valeur ses propres choix éditoriaux.

La défense du *Nouveau Mercur* de l'abbé Buchet repose non seulement sur une forme d'historicisation de son entreprise permettant d'en révéler la valeur

institutionnelle, elle s'organise aussi et surtout autour d'une problématique centrale, mais jusqu'alors peu abordée frontalement dans ce type de presse : le réseau. Dès les premières lignes de sa préface, le journaliste précise que la charge principale du responsable du *Mercur* est d'entretenir de bonnes liaisons :

Le Nouveau Mercur François, ayant été établi pour amuser le Public du spectacle varié des révolutions politiques, & des nouvelles, tant civiles, que littéraires; la principale attention de celui qui en est chargé, doit être, de se ménager des liaisons, & des correspondances, par le moyen desquelles, il soit en état de satisfaire au devoir qui lui est imposé [...]. Je sçai que pour rendre ce Livre digne de l'estime publique, il faudroit que l'Auteur fut soutenu d'une Société choisie de Gens de Lettres, qui voulussent persévérément orner son Recueil de leurs differents travaux⁵⁵.

Buchet présente le journal comme une entreprise collective au sein de laquelle la participation des auteurs est cependant sélective. Il affirme plus loin que ces auteurs choisis sont des « amis éclairez à [l']aider de leur lumieres », mais aussi des « personnes assés connuës dans la République des Lettres⁵⁶ ». S'il se désigne comme l'unique responsable du journal, la sélection des correspondants et participants cible une catégorie socioculturelle d'auteurs reconnus comme des professionnels. Buchet défend ainsi l'autorité de son journal à travers la diffusion des productions d'un réseau de gens de qualité. Son rôle revient à celui d'un transmetteur, comme c'était le cas avec Dufresny, mais ses choix de publication ne sont plus fondés sur ses capacités en tant que lecteur, ils sont plus simplement conditionnés par la réputation d'un réseau préalablement reconnu. L'un des rôles du journaliste tel que défini par Buchet consisterait donc en une disposition d'esprit susceptible de mettre en valeur l'intérêt collectif. En se rapprochant des auteurs de qualité qu'il entend publier, ce nouveau directeur entérine la rupture entre auteur et rédacteur de périodique, et il paraît resituer le problème de la réputation au sein d'une entreprise collective dans laquelle tous travaillent de concert à la promotion du monde des lettres. Par ce positionnement, il expose sous un nouvel angle la relation d'interdépendance entre les auteurs et journalistes et, plus subtilement, il désigne le journal comme un espace où le jugement critique, qui sera fin et délicat, est d'emblée motivé par la soumission aux valeurs du réseau. La stratégie de l'abbé Buchet est absolument politique et son approche

sera celle d'un propagandiste de la Régence et des Modernes. Si Buchet choisit le réseau comme un critère de valeur pour défendre l'idée que la parole du critique doit être celle d'un juge impartial, il expose paradoxalement l'impossible neutralité d'un journalisme critique dans le contexte de la presse mondaine détentrice d'un privilège exclusif. Le réseau des auteurs promus coïncide *de facto* avec l'entourage culturel du monarque. Quant au public, il est rapidement évoqué comme un collaborateur lui aussi inscrit dans cette dynamique d'une adhésion par intérêt : « si je puis associer le Public dans mon entreprise; ses productions pour lors deviendroient les miénes, & par-là il s'y interresseroit, non seulement comme Lecteur, mais comme Auteur⁵⁷ ». Enfin, cette neutralité journalistique vient sans surprise exclure toute forme d'excès pouvant rappeler de manière caricaturale les traits du censeur moral : « Tout Satyrique personel, Pieces licentieuses, Portraits trop ressemblants, Ecrits injurieux, Applications offensantes, & généralement tout ce que l'on soupçonnera de trop picquant, seront, sans nul égard, rejetés de ce Livre. » En délimitant à son tour l'activité critique à partir d'une conduite morale touchant la réputation, Buchet signifie — comme Dufresny avant lui, mais aussi après l'échec de *Le Fèvre* de Fontenay — que le critique doit souscrire à un modèle de convivialité. L'impartialité reste ultimement au service du polissage des mœurs.

De l'approche littéraire à la communication médiatique

Lorsque paraît la *Muse historique* de Jean Loret, rien ne présage que l'histoire de la presse va progressivement tourner le dos à l'autorité scripturaire de l'auteur et au lien singulier et personnalisé qui caractérise la relation épistolaire des nouvelles en vers. En revanche, la manière dont se positionne Loret en regard de sa destinataire féminine permet de faire un premier constat : l'émergence d'une correspondance sur l'actualité mondaine en France intègre dès l'origine la question d'un public cible, mondain et citadin, et d'un art du commentaire adapté à ce public. La figure du critique souscrit au comportement de l'honnête homme et ce dernier se construit en opposition avec le savant. Le *Mercure galant* reprend le modèle du destinataire unique et de la relation de proximité, mais cette fois dans le but d'identifier un public large et de structurer le discours. Au surplus, Donneau de Visé dessine plus clairement le profil du critique mondain en l'opposant au censeur savant ou moral. Surtout, il accentue la disposition complaisante du critique mondain et

l'adoption d'un discours laudatif. Cette attitude fait ressortir le problème de la subjectivité et de la valeur relative de la parole du critique et, plus encore, de sa démarche publiciste. À la mort de Donneau de Visé, les propositions et stratégies nombreuses de Dufresny témoignent sans conteste d'une volonté de rupture avec l'image de l'auteur du premier *Mercurie galant*. Surtout, elles reconfigurent les liens entre auteur, critique et public. La séparation entre l'image de l'auteur et celle du rédacteur permet d'abord de qualifier le journaliste de transmetteur et de justifier la neutralité du discours de presse. Cette rupture engage aussi Dufresny à resituer l'écriture journalistique dans le cadre d'un espace social régulé par des comportements. Ceux-ci servent à déterminer la relation de communication entre le rédacteur et le public. Cette relation repose désormais sur une forme d'essentialisation : à la lettre familière qui identifiait le public à une personne singulière, même fictive — la marquise en province —, se substitue une adresse à un public diffus correspondant explicitement à un idéal. L'abandon du lien de connivence oblige à repenser l'adhésion du lecteur. Pour satisfaire à cette exigence, Dufresny s'engage à assumer un ton plaisant, mais neutre. S'adresser au public par un ton adapté au plaisir anonyme du lecteur place le problème du style de l'auteur dans un cadre nouveau qui est désormais celui du régime médiatique. En des termes propres à cette période, Dufresny met en évidence le problème du médium qu'est la langue comme intermédiaire entre l'information et son destinataire. Dès lors que l'image de l'auteur est abandonnée au profit d'une voix désintéressée, comment transmettre sans transformer et comment intervenir dans le processus de communication pour donner du plaisir sans nuire à la transparence et à l'objectivité des informations? Dufresny ne répond pas à ces questions, ni ne les formule en ces termes, mais il met en perspective, dans ses réflexions, que la presse cible des problèmes qui sont indissociables de la voix de l'auteur comme médium. Les passages qui traitent de l'anonymat viennent également signaler que le lien affectif entre le public et le rédacteur peut s'instituer librement et publiquement dès lors que la relation est dépersonnalisée. Par cette célébration de l'anonymat comme garant d'une relation affective au public, Dufresny montre que l'interaction entre lecteur et rédacteur est de fait soumise à la réalité d'une communication médiatique. Celle-ci exige un public, large et diffus, à qui, paradoxalement, on s'adresse personnellement et avec qui on entretient un lien affectif. À la lecture du positionnement de Buchet, il apparaît plus nettement qu'entre le publiciste Donneau de Visé et ses successeurs, les efforts de neutralité et de mise à

distance de la posture du laudateur reposent moins sur un changement d'ethos que sur la capacité progressive des journalistes à maîtriser les effets de communication propres à l'écriture périodique. En effet, même s'il prétend souscrire à un ethos impartial, Buchet s'inscrit dans la droite ligne du fondateur du *Mercur*e galant en défendant les intérêts d'un réseau littéraire protégé par le politique, mais il adopte une stratégie médiatique plutôt que littéraire. D'abord, la rupture entre la figure de l'auteur et celle du journaliste est achevée : le directeur se situe d'emblée comme un interlocuteur privilégié des auteurs réputés sans que soit abordée sa pratique d'écriture dans la perspective d'une auctorialité littéraire. Le journaliste se définit plutôt comme un acteur au sein d'un réseau qu'il promeut. Aussi sa défense de la neutralité journalistique ne repose-t-elle plus sur une opposition avec l'auteur et ses besoins de reconnaissance particuliers; elle est justifiée par la réputation préalable de ceux qui l'entourent pour réaliser cette entreprise dont l'intérêt est désormais défini comme collectif. En 1721, lorsque le principe d'impartialité est réclamé, non plus par un rédacteur unique, mais bien par une équipe de rédaction, le *Mercur*e est devenu un espace de communication assumé comme tel, qui accueille la diversité des nouvelles, des styles, des auteurs. Il n'est plus le lieu d'une conversation en différé entre particuliers, il se pense déjà comme un carrefour où les informations et commentaires circulent et se mettent en scène pour le plaisir d'un public inspirant et inspiré. Les transformations opérées entre les différents *Mercur*es construisent pas à pas un univers médiatique en régime monarchique.

NOTE BIOGRAPHIQUE

Sara Harvey est professeure à l'Université de Victoria, Colombie-Britannique. Ses recherches portent sur les facteurs discursifs, esthétiques, sociopolitiques qui participent, aux XVII^e et XVIII^e siècles, à l'émergence de pratiques culturelles à vocation médiatique et/ou performative — formes littéraires en vogue (portraits, énigmes, poésies de circonstance), critique des arts dans la presse périodique et littérature dramatique. Codirectrice du programme sur les registres de la Comédie-Française (1680-1783), elle s'intéresse également aux humanités numériques comme méthode à l'écriture de l'histoire de la vie théâtrale ancienne.

Notes

¹ « Préface », *Mercur de juin & juillet*, Paris, G. Cavelier, A. Cailleau, 1721, n. p.

² La précision « imprimée en France » est importante, car l'utilisation du terme « Mercure » définit par ailleurs d'autres formes de presse à l'échelle européenne. Les *Mercur* publiés notamment en Hollande sont des journaux dont l'orientation explicite est plus politique que mondaine et littéraire. Voir à ce sujet, Marion Brétéché, *Les compagnons de Mercure. Journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV*, Ceyzérieu, Champ Vallon, coll. « Époques », 2015.

³ Il n'est pas inutile de rappeler que le territoire de la presse périodique se divise en différents modèles à cette période. Au-delà des possibilités matérielles et éditoriales assez variées (formats allant du in-4 au in-12, différentes périodicités hebdomadaires, quinzaines, mensuels), c'est le type de contenu qui permet de cartographier les espaces de la presse. Ce contenu est initialement déterminé par la politique culturelle de Richelieu, puis de Louis XIV et de Colbert : presse politique, représentée par l'hebdomadaire *La Gazette* inauguré en 1631 ; presse d'érudition portant sur l'actualité scientifique et académique, représentée par le *Journal des savants* qui débute en 1665 ; et enfin, presse mondaine qui émerge d'abord avec les *Muses historiques* dans les années 1650, mais qui se développe et s'institutionnalise avec le *Mercur galant* dès 1672. Notre corpus s'inscrit dans la « catégorie » de la presse mondaine, bien que les frontières puissent être parfois poreuses entre chaque type de presse.

⁴ Denis Delphine, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique », 2001, et Alain Viala, *La France galante*, Paris, PUF, coll. « Les Littéraires », 2008 ; *La galanterie. Une mythologie française*, Paris, Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2019, constituent les principales références sur ce phénomène.

⁵ Pour une analyse de détail au sujet de ce périodique et de la question du lecteur, voir Christophe Schuwey, dans le présent numéro.

⁶ « Discours sur la Muze historique Fait par un des Amis de l'Autheur », *La Muse historique; ou Recueil des lettres en Vers, écrites a son altesse Mademoiselle de Longueville*, Par le Sieur Loret, Année mil six cens cinquante, Livre premier Dédié au Roy, Paris, chez Charles Chenault, 1663, n. p.

⁷ Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Paris, Poulet-Malassis et De Broise, 8 vol., 1859-1861.

⁸ Gilles Feyel, *La presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, 1999 ; François Moureau, *De bonne main. La communication manuscrite au XVIII^e siècle*, Paris/Oxford, Universitas/Voltaire Foundation, 1993.

⁹ *Muse héroï-comique* (1654-1655, Charles Robinet), *Épîtres en vers* (1656, Paul Scarron), *Muse historique* (1658-1659, La Gravette de Mayolas), *Muse de cour* et *Muse dauphine* (1665-1667, Perdou de Subligny), *Muse héroïque au roi* (1654-1665, Charles Robinet), *Lettres en vers à Madame* (1665-1670, Charles Robinet), *Lettres en vers* (1665-1691, Edme Boursault).

¹⁰ « Discours sur la Muze historique Fait par un des Amis de l'Autheur », *La Muse historique; ou Recueil des lettres en Vers, écrites a son altesse Mademoiselle de Longueville*, Par le Sieur Loret,

Année mil six cens cinquante, Livre premier Dédié au Roy, Paris, chez Charles Chenault, 1663, n. p.

¹¹ Par exemple, fondamentale, mystique, abrégée, mélancolique, nouvelliste, intéressée, frondante, ambulatoire, précipitée.

¹² La jeune Marie d'Orléans-Longueville est souvent mise en relation avec la duchesse de Longueville, célèbre frondeuse, qui est sa belle-mère. Or mademoiselle de Longueville est la future duchesse de Nemours. D'après les rares sources que nous possédons, cette jeune princesse cherche en fait à s'extraire du conflit qui oppose l'aristocratie à la régence : « Mademoiselle de Longueville quitta madame sa belle-mère, et, avec la permission de la reine, elle s'en alla à Coulommiers pour y passer les premiers mois de la prison du duc de Longueville, son père. Sa vertu et la tranquillité de sa vie la mirent à couvert des orages de la cour; et quoique cette princesse ait porté le nom de frondeuse, la reine qui savait le peu de liaison entre elle et sa belle-mère, trouva qu'il était juste de la laisser en repos jouir de ses plus grands plaisirs qui étaient renfermés dans les livres et dans l'aise d'une innocente paresse »; *Mémoires de Madame de Motteville pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche*, Paris, Plon frères, 1851, p. 90. Aussi les lettres participeraient-elles à divertir la jeune exilée par un loisir « innocent ».

¹³ Marie-Madeleine Fragonard, « Glissements de lexiques, changements de pratiques », dans Sara Harvey (dir.), *La critique au présent. Émergence du commentaire sur les arts (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2019, p. 27.

¹⁴ Marie-Madeleine Fragonard, « Glissements de lexiques, changements de pratiques », dans Sara Harvey (dir.), *La critique au présent. Émergence du commentaire sur les arts (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2019, p. 27.

¹⁵ Marie-Madeleine Fragonard, « Glissements de lexiques, changements de pratiques », dans Sara Harvey (dir.), *La critique au présent. Émergence du commentaire sur les arts (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2019, p. 30.

¹⁶ Voir Christophe Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle. Donneau de Visé, de Molière au Mercure galant*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le XVII^e siècle », 2020.

¹⁷ Cette partie de notre enquête prolonge des enjeux abordés dans une série d'articles dont je suis l'auteure. Je me permets d'y renvoyer : Sara Harvey, « Les figures du critique dans la presse périodique littéraire : le cas du *Mercure galant* », dans Mathilde Bombart, Sylvain Cornic, Edwige Keller-Rahbé et Michèle Rosellini (dir.), « *À qui lira* : littérature, livre et librairie en France au XVII^e siècle », Tübingen, Gunter Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2020, p. 271-281 ; « Commerces et auctorialités dans les *Extraordinaires du Mercure galant* (1678-1680) », dans Déborah Blocker et Anne Piéjus (dir.), « Auctorialité, voix et publics dans *Le Mercure galant*. Lire et interpréter l'écriture de presse à l'époque moderne », *XVII^e siècle*, vol. 1, n° 270, 2016, p. 81-95 ; « La critique littéraire dans le *Mercure galant* : lorsque la galanterie rencontre les exigences d'une politique culturelle », dans Florence Boulerie et Charles Mazouer (dir.), *La médiatisation du littéraire dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2013, p. 131-141.

¹⁸ Le *Mercure galant* débute en 1672 et il est d'abord trimestriel. La publication s'arrête brusquement en 1674. Il reprend durablement en tant que mensuel en 1678. Pour une histoire éditoriale et matérielle détaillée, voir François Moureau, « Du *Mercure galant* au

Mercur de France : structure et évolution éditoriales (1672-1724) », dans Alexis Lévrier et Adeline Wrona (dir.), *Matière et esprit du journal du Mercure galant à Twitter*, Paris, PUPS, 2013, p. 25-47.

¹⁹ « Préface », *Mercur galant*, Paris, Théodore Girard, t. II, 1673, n. p.

²⁰ *Mercur galant*, Paris, Au Palais, février 1678, p. 272.

²¹ *Mercur galant*, Paris, Au Palais, février 1678, p. 277-278.

²² *Mercur galant*, Paris, Au Palais, février 1678, p. 306.

²³ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts...*, Paris, Vve Delaulne, 1732, p. 340.

²⁴ Tension présente dans les querelles littéraires qui traversent la période : on pense immédiatement à la dispute inaugurale autour du *Cid* de Pierre Corneille qui oppose les doctes et les académiciens au public de non-professionnels que représentent les spectateurs du théâtre ; voir Jean-Marc Civardi, *La querelle du Cid (1637-1638)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Sources classiques », 2004.

²⁵ *Mercur galant*, Paris, Brunet, juin 1703, p. 266.

²⁶ Voir l'incontournable *Naissance de l'écrivain* (Paris, Minuit, 1985) d'Alain Viala qui a ouvert grand la voie sur cette question primordiale.

²⁷ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts...*, Paris, Vve Delaulne, 1732, p. 441.

²⁸ Les premiers *Extraordinaire du Mercur galant* sont en effet ponctués de textes « théoriques » qui visent à légitimer différents aspects du *Mercur galant* et de la littérature de divertissement qui est défendue. Ces traités sont écrits par des correspondants réguliers, dont l'Abbé de Valt qui est l'auteur du texte dont nous citons un passage.

²⁹ *Extraordinaire du Mercur galant*, Paris, Palais, juillet 1679, p. 111-112.

³⁰ Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts...*, Paris, Vve Delaulne, 1732, p. 441.

³¹ Voir Eustache Le Noble, *La fable du baudet, Extraordinaire de La Pierre de Touche politique*, Asnières, Jean Singe, juillet 1691 ; Edme Boursault, *La Comédie sans titre*, Paris, Jean Guignard, 1694.

³² François Gacon, « Satire contre les auteurs du Mercur galant », *Le poète sans fard, ou discours satiriques en vers*, Cologne, C. Egmont, 1696, p. 58.

³³ Le terme de « publicité » se trouve dans le *Dictionnaire de l'Académie Française* de 1694, et il se définit ainsi : « un crime commis à la vue, à la face de tout le monde. La publicité du crime

le rend encore plus atroce & plus punissable ». La publicité rend visible ce qui aurait dû être caché et est perçue négativement. À partir du tome 3 du même dictionnaire, la relation avec le terme « notoriété » apparaît et le mot reste négatif ; <https://artflsrv03.uchicago.edu/philologic4/publicdicos/query?report=bibliography&head=publicit%C3%A9>.

³⁴ Voir à ce sujet, Alain Viala, *Lettre à Rousseau sur l'intérêt littéraire*, Paris, PUF, 2005.

³⁵ Il n'est pas inutile de mentionner que le *Mercurie galant* va servir de contre-modèle à une partie de la presse hollandaise d'expression française qui s'épanouit dans les années 1680, au moment de la révocation de l'Édit de Nantes. Au sein de cette presse antimonarchiste et anticatholique, certains périodiques vont se positionner en regard du *Mercurie galant* pour dénoncer la partialité du journal parisien, comme dans le *Mercurie historique et politique* qui paraît à partir de 1686 en Hollande, ou pour revendiquer une approche du journalisme qui porte sur divers sujets, mais cible un lectorat différent, c'est le cas notamment des *Nouvelles de la République des Lettres* de Pierre Bayle, parues initialement sous le titre de *Mercurie savant*.

³⁶ À notre connaissance, François Moureau est l'unique chercheur à avoir travaillé sur les *Mercures* après le *Mercurie galant*. Il est notamment l'auteur de *Le Mercurie galant de Dufresny (1710-1714) ou le journalisme à la mode*, Oxford, Voltaire Foundation, 1982, et de « Du *Mercurie galant* au *Mercurie de France* : structure et évolution éditoriales (1672-1724) », dans Alexis Lévrier et Adeline Wrona (dir.), *Matière et esprit du journal du Mercurie galant à Twitter*, Paris, PUPS, 2013, p. 25-47.

³⁷ *Mercurie galant* (1710-1714, dir. Charles Dufresny), *Nouveau Mercurie galant* (1714-1716, dir. Hardouin Le Fèvre de Fontenay), *Nouveau Mercurie* (1717-1721, dir. François Buchet), *Mercurie* (1721-1723, dir. Charles Dufresny, Louis Fuzelier et Antoine de La Roque), *Mercurie de France* (1724-1744, dir. Antoine de La Roque). Le *Mercurie de France* va se poursuivre jusqu'en 1793.

³⁸ Les limites du format de l'article ne me permettent pas d'approfondir la problématique liée à la notion d'auteur qui sert de comparatif avec l'image du critique à partir de Dufresny. Il ressort cependant du corpus de presse que l'auteur fait référence à un nom propre qui produit des œuvres littéraires et celles-ci sont reconnaissables par une forme d'unité d'écriture, de ton, de matière, ou sont connues. L'auteur est aussi reconnu pour sa production dans l'espace social, voire institutionnel. Voir sur cette question, Alain Brunn, *L'auteur*, Paris, GF-Flammarion, coll. « GF-Corpus/Lettres », 2001.

³⁹ « Préface », *Mercurie galant Par le sieur Du F*****, Mois de Juin, Juillet & Aoust, Paris, D. Jollet, P. Ribou, G. Lamesle, 1710, n. p.

⁴⁰ « Préface », *Mercurie galant Par le sieur Du F*****, Mois de Juin, Juillet & Aoust, Paris, D. Jollet, P. Ribou, G. Lamesle, 1710, n. p.

⁴¹ « Préface », *Mercurie galant Par le sieur Du F*****, Mois de Juin, Juillet & Aoust, Paris, D. Jollet, P. Ribou, G. Lamesle, 1710, p. 110-112.

⁴² « Préface », *Mercurie galant Par le sieur Du F*****, Mois de Juin, Juillet & Aoust, Paris, D. Jollet, P. Ribou, G. Lamesle, 1710, p. 13.

⁴³ « Préface », *Mercurie galant Par le sieur Du F*****, Mois de Juin, Juillet & Aoust, Paris, D. Jollet, P. Ribou, G. Lamesle, 1710, p. 78-80.

⁴⁴ Sur le développement du médiatique au XVIII^e siècle, voir les récentes réflexions d'Antoine Lilti dans *L'héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, coll. « Hautes Études », 2019. Voir plus particulièrement le chap. 5, « Vies privées, espace public ».

⁴⁵ Nous adaptons ici la définition que donne Yves Citton du mot « média » dans *Médiarchie*, Paris, Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2017.

⁴⁶ *Mercur galant Par le sieur Du F****, Mois de Septembre & Octobre, Paris, D. Jollet et P. Ribou, 1710, p. 57.

⁴⁷ *Mercur galant Par le sieur Du F****, Mois de Novembre, Paris, D. Jollet et P. Ribou, 1710, p. 3-7.

⁴⁸ *Nouveau Mercur galant Par le sieur L.F.*, Mois de Mai, Paris, D. Jollet, P. Ribou, G. Lamesle, 1714, p. 5-6.

⁴⁹ *Nouveau Mercur galant Par le sieur L.F.*, Mois de Décembre, Paris, D. Jollet, P. Ribou, G. Lamesle, 1714, p. 3-8.

⁵⁰ Cité par François-Denis Camusat, *Histoire critique des journaux*, t. II, Amsterdam, J.F. Bernard, 1734, p. 229.

⁵¹ Voir Laurence Macé, Claudine Poulouin et Yvan Leclerc (dir.), *Censure et critique*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Littérature et censure », 2016 ; Laurence Macé, « Y a-t-il une pensée du style dans les censures des Lumières? », *Romanic Review*, vol. 109, n° 1-4, 2018, p. 127-147.

⁵² « Préface », *Nouveau Mercur*, Janvier 1717, Paris, P. Ribou, G. Dupuis, 1717, n. p.

⁵³ François-Denis Camusat, *Histoire critique des journaux*, t. II, Amsterdam, J.F. Bernard, 1734, p. 213.

⁵⁴ François Buchet va mettre le *Nouveau Mercur* au service de la propagande du Système de Law, soutenu et orchestré par le régent Philippe d'Orléans. Voir à ce sujet, Arnaud Orain, *La politique du merveilleux. Une autre histoire du Système de Law (1695-1795)*, Paris, Fayard, coll. « L'épreuve de l'histoire », 2018.

⁵⁵ « Préface », *Nouveau Mercur*, Janvier 1717, Paris, P. Ribou, G. Dupuis, 1717, n. p.

⁵⁶ « Préface », *Nouveau Mercur*, Janvier 1717, Paris, P. Ribou, G. Dupuis, 1717, n. p.

⁵⁷ « Préface », *Nouveau Mercur*, Janvier 1717, Paris, P. Ribou, G. Dupuis, 1717, n. p.

Bibliographie

Sources

Edme Boursault, *La Comédie sans titre*, Paris, Jean Guignard, 1694.

François Buchet, *Nouveau Mercure*, Paris, 1717-1721.

François-Denis Camusat, *Histoire critique des journaux*, t. II, Amsterdam, J.F. Bernard, 1734.

J. Donneau de Visé, *Mercure galant*, Paris, 1672-1710.

Extraordinaire du Mercure galant, Paris, 1678-1682.

Charles Dufresny, *Mercure galant*, Paris, 1710-1714.

Charles Dufresny, Louis Fuzelier et Antoine de La Roche, *Mercure*, Paris, 1721-1723.

Mercure de France, Paris, 1724 et suivantes.

Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois tant vieux que modernes, & les termes de toutes les sciences et des arts...*, Paris, Vve Delaulne, 1732.

François Gacon, « Satire contre les auteurs du Mercure galant », *Le poète sans fard, ou discours satirique en vers*, Cologne, C. Egmont, 1696.

Hardouin Le Fèvre de Fontenay, *Nouveau Mercure galant*, Paris, 1714-1716.

Eustache Le Noble, *La fable du bandet, Extraordinaire de La Pierre de Touche politique*, Asnières, Jean Singe, juillet 1691.

Jean Loret, *La Muse historique; ou Recueil des lettres en Vers, écrites a son altesse Mademoiselle de Longueville, Par le Sieur Loret, Année mil six cens cinquante, Livre premier Dédié au Roy*, Paris, chez Charles Chenault, 1663.

Mémoires de Madame de Motteville pour servir à l'histoire d'Anne d'Autriche, Paris, Plon frères, 1851.

Ouvrages et articles

Marion Brétéché, *Les compagnons de Mercure. Journalisme et politique dans l'Europe de Louis XIV*, Ceyzérieu, Champ Vallon, coll. « Époques », 2015.

Alain Brunn, *L'auteur*, Paris, GF-Flammarion, coll. « GF-Corpus/Lettres », 2001.

Yves Citton, *Médiarchie*, Paris, Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2017.

Jean-Marc Civardi, *La querelle du Cid (1637-1638)*, Paris, Honoré Champion, coll. « Sources classiques », 2004.

Denis Delphine, *Le Parnasse galant. Institution d'une catégorie littéraire au XVII^e siècle*, Paris, Honoré Champion, coll. « Lumière classique », 2001.

Gilles Feyel, *La presse en France des origines à 1944. Histoire politique et matérielle*, Paris, Ellipses, 1999.

Marie-Madeleine Fragonard, « Glissements de lexiques, changements de pratiques », dans Sara Harvey (dir.), *La critique au présent. Émergence du commentaire sur les arts (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Rencontres », 2019.

Sara Harvey, « Les figures du critique dans la presse périodique littéraire : le cas du *Mercurius galant* », dans Mathilde Bombart, Sylvain Cornic, Edwige Keller-Rahbé et Michèle Rosellini (dir.), « *À qui lira* » : littérature, livre et librairie en France au XVII^e siècle, Tübingen, Gunter Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2020, p. 271-281.

Sara Harvey, « Commerces et auctorialités dans les *Extraordinaires du Mercurius galant* (1678-1680) », dans Déborah Blocker et Anne Piéjus (dir.), « Auctorialité, voix et publics dans *Le Mercurius galant*. Lire et interpréter l'écriture de presse à l'époque moderne », *XVII^e siècle*, vol. 1, n° 270, 2016, p. 81-95.

Sara Harvey, « La critique littéraire dans le *Mercurius galant* : lorsque la galanterie rencontre les exigences d'une politique culturelle », dans Florence Boulerie et Charles Mazouer (dir.), *La médiatisation du littéraire dans l'Europe des XVII^e et XVIII^e siècles*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, coll. « Biblio 17 », 2013, p. 131-141.

Eugène Hatin, *Histoire politique et littéraire de la presse en France*, Paris, Poulet-Malassis et De Broise, 8 vol., 1859-1861.

Antoine Lilti, *L'héritage des Lumières. Ambivalences de la modernité*, Paris, EHESS/Gallimard/Seuil, coll. « Hautes Études », 2019.

Laurence Macé, Claudine Poulouin et Yvan Leclerc (dir.), *Censure et critique*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Littérature et censure », 2016.

Laurence Macé, « Y a-t-il une pensée du style dans les censures des Lumières? », *Romanic Review*, vol. 109, n° 1-4, 2018, p. 127-147.

François Moureau, *Le Mercurius galant de Dufresny (1710-1714) ou le journalisme à la mode*, Oxford, Voltaire Foundation, 1982.

François Moureau, *De bonne main. La communication manuscrite au XVIII^e siècle*, Paris/Oxford, Universitas/Voltaire Foundation, 1993.

François Moureau, « Du *Mercurius galant* au *Mercurius de France* : structure et évolution éditoriales (1672-1724) », dans Alexis Lévrier et Adeline Wrona (dir.), *Matière et esprit du journal du Mercurius galant à Twitter*, Paris, PUPS, 2013, p. 25-47.

Arnaud Orain, *La politique du merveilleux. Une autre histoire du Système de Law (1695-1795)*, Paris, Fayard, coll. « L'épreuve de l'histoire », 2018.

Christophe Schuwey, *Un entrepreneur des lettres au XVII^e siècle. Donneau de Visé, de Molière au Mercure galant*, Paris, Classiques Garnier, coll. « Lire le XVII^e siècle », 2020.

Alain Viala, *Naissance de l'écrivain*, Paris, Minuit, 1985.

Alain Viala, *Lettre à Rousseau sur l'intérêt littéraire*, Paris, PUF, 2005.

Alain Viala, *La France galante*, Paris, PUF, coll. « Les Littéraires », 2008.

Alain Viala, *La galanterie. Une mythologie française*, Paris, Seuil, coll. « La Couleur des idées », 2019.